

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADULLACT

EN VISIOCONFÉRENCE

En vertu de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

Conformément à l'article 1er du décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 : Les dispositions de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2021.

Un huissier de justice sera présent sur la console d'administration de la visioconférence afin de valider les votes électroniques qui auront lieu durant cette séance.

JEUDI 17 JUIN 2021

ORDRE DU JOUR

Assemblée Générale Ordinaire: 14h00

1. **Rapport moral** [vote]
2. **Rapport d'activité**
3. **Rapport financier** [vote]
4. **Présentation des comptes analytiques 2020**
5. **Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
6. **Approbation des comptes par l'Assemblée Générale** [vote]
7. **Résolution sur l'affectation du résultat** [vote]
8. **Présentation du budget prévisionnel 2021** [vote]
9. **Renouvellement du Conseil d'Administration** [vote]
10. **Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes** [vote]
11. **Questions & informations diverses**

Conformément à l'article 8 de nos statuts, vous avez la possibilité d'ajouter aux questions diverses les points complémentaires que vous souhaiteriez voir abordés. Dans cette hypothèse, nous vous invitons à nous les communiquer dans les meilleurs délais.